

EN DIRECT DU CSE DE MARS

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2024 :

En M€	Arrêté 31/12/2024	Budget 31/12/2024 Proforma*	Arrêté 31/12/2023 Proforma*	Ecart Arrêté 31/12/2024 vs Budget 31/12/2024		Variation Arrêté 31/12/2024 vs Arrêté 31/12/2023	
PRODUIT NET BANCAIRE	491,1	508,3	494,0	-17,2	-3,4%	-2,9	-0,6%
Marge nette d'intérêts économique	111,1	158,3	111,5	-47,2	-29,8%	-0,4	-0,4%
Commissions et tarifications	310,8	294,7	293,0	16,1	5,5%	17,7	6,1%
Autres éléments du PNB	69,3	55,3	89,5	13,9	25,1%	-20,2	-22,6%
FRAIS DE GESTION	-341,5	-346,7	-332,3	5,2	-1,5%	-9,2	2,8%
Frais de personnel	-201,6	-204,9	-195,7	3,3	-1,6%	-5,9	3,0%
Services extérieurs	-109,4	-109,6	-102,3	0,2	-0,2%	-7,1	6,9%
<i>dont IT-CE</i>	-38,5	-37,4	-35,8	-1,1	3,1%	-2,7	7,5%
<i>dont cotisation organe central</i>	-14,6	-14,5	-14,2	-0,1	0,6%	-0,4	2,9%
Impôts, taxes et contributions réglementaires	-6,8	-9,2	-13,2	2,4	-26,3%	6,5	-48,8%
Dotations aux amortissements et provisions	-23,8	-23,0	-21,1	-0,7	3,1%	-2,7	12,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	149,6	161,6	161,7	-12,0	-7,4%	-12,1	-7,5%
COÛT DU RISQUE	-34,8	-24,3	-28,7	-10,5	43,3%	-6,1	21,3%
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-0,3	0,0	0,1	-0,3		-0,4	-342,5%
QUOTE PART DE RESULTAT DES ENTREPRISES MEE	0,0	0,0	1,1	0,0		-1,1	-99,9%
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	-15,2	-25,8	-20,9	10,7	-41,3%	5,7	-27,3%
RESULTAT NET	99,3	111,5	113,3	-12,2	-10,9%	-14,0	-12,3%
INTERETS MINORITAIRES	-3,2	-1,5	-3,9	-1,7	115,6%	0,7	-17,1%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	96,1	110,0	109,4	-13,9	-12,7%	-13,3	-12,2%
Coefficient d'exploitation	69,5%	68,2%	67,3%		1,3		2,3
Coefficient d'exploitation net de risque	76,6%	73,0%	73,1%		3,6		3,5

Source : document CEBPL

La direction considère que l'activité 2024 n'est pas suffisamment rentable ! Pourtant, nous affichons un résultat net de **96 millions d'euros**. En référence au budget prévisionnel 2024, les commissions sont supérieures à l'attendu, les frais de personnel sont en baisse de 3 millions et une économie d'impôts de 3 millions a été réalisée !

Vos élus **SUD SOLIDAIRES** ont interrogé la direction sur les causes des baisses d'impôts (défiscalisations, optimisations fiscales ??) sans trop de réponses précises. De plus, nous faisons remarquer que ces excédents, auraient pu être redistribués au personnel en rappelant que certains d'entre nous, touchent encore la prime d'activité. Enfin, notre pouvoir de vivre reste impacté par l'inflation puisque les augmentations de salaires fixes ne l'ont pas suivie.

Néanmoins, le contexte de taux redevient favorable aux banques avec une pentification qui redevient normale, puisque les taux courts ont diminué et que l'OAT 10 ans a augmenté. Gageons que ce contexte soit aussi favorable aux salariés ! 😊

ACQUISITION DUN DOMAINE VITICOLE :

L'objectif est de rendre encore plus visible Vitibanque et de le positionner comme un partenaire incontournable du monde viticole. Pour cela, la CEBPL innove par l'acquisition d'un domaine viticole de 33 ha au Sud D'Angers, estimé rentable ; il dispose d'un matériel bien entretenu et présente l'avantage d'avoir des vignes regroupées autour du domaine.

L'exploitation du domaine est confiée à un jeune couple expérimenté, Clément Chaillot et Flora Burger. Ils souhaitent l'acquérir et étaient déjà porteurs d'un projet vers une montée en gamme par une marque différenciante (LA ROCHAIME) et qualitative (bio). Mais ils ne disposaient pas des ressources suffisantes pour acquérir le domaine. Elles seront donc apportées par la CEBPL qui sera actionnaire à 95%. Au bout d'une période estimée de 5 à 7 ans, les viticulteurs rachèteront les parts de la CEBPL. Vos élus **SUD SOLIDAIRES** souhaitent une belle réussite à ce couple de jeunes vignerons.

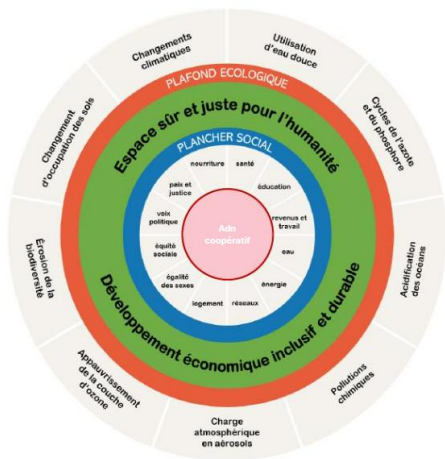
Nous constatons que la CEBPL a toujours des ressources pour améliorer son image mais elle ne doit pas l'empêcher d'investir aussi dans son réseau d'agences de proximité !

ACCUEIL DE STAGIAIRES EN CLASSE DE SECONDE :

La CEBPL renouvelle l'accueil de 20 jeunes de seconde en stage d'entreprise, dont 10 seront des enfants de salariés et 10 seront issus du lycée NELSON MANDELA, en quartier prioritaire de la politique de la ville. Le stage se déroulera du 16 au 27 JUIN 2025 sur le siège d'Orvault. Ce sera l'occasion de découvrir tous les métiers de la banque dans un parcours dédié de qualité. Il reste à date quelques places disponibles.

PRESENTATION DE LA DIRECTION DE L'IMPACT POSITIF par Marine GUIARD

Elle repose sur 4 piliers : l'impact social, l'impact environnemental, le partage du pouvoir et de la valeur. Tout son fonctionnement est voué à la poursuite d'impact positifs sur la société selon la théorie du DONUT.



Il s'agit de repenser l'économie selon un modèle qui réponde aux besoins des personnes et à l'épanouissement de chacun. Pour cela, 12 besoins de base sont identifiés : alimentation, santé, éducation, revenus du travail, eau, énergie, réseau, logement, égalité des sexes, équité sociale, voix politique, paix et justice qui constituent le premier cercle, appelé plancher social.

Mais, nous ne pouvons utiliser les ressources naturelles de façon trop intensive au risque de soumettre l'équilibre de la planète à de trop grandes pressions. Notre épanouissement ne peut pas se faire au-delà d'un cercle extérieur appelé plafond environnemental qui identifie 9 limites planétaires : les changements climatiques, le changement d'occupation des sols, l'utilisation d'eau douce, le cycle de l'azote et du phosphore, l'acidification des océans, les pollutions chimiques, la charge atmosphérique, l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'érosion de la biodiversité. En 2023, déjà, 6 limites sont dépassées.

La CEBPL s'engage à 5 actions envers les limites planétaires dont notamment les changements climatiques : trajectoire de décarbonation (-24% depuis 2019) et accompagnement des clients vers le net 0 carbone. Elle est pilote test d'un nouvel outil Métamorphose. Il permet notamment de cibler les 13 secteurs les plus consommateurs de CO2 et de mesurer le caractère durable de l'objet financé par un questionnaire ESG (Environnement Sociaux et Gouvernance). A noter que les prêts non-green restent financés mais il y a un encouragement à faire mieux.

SUD Solidaires BPCE dénonce depuis 2001 le fonctionnement des banques au service d'un mode de développement mortifère qui détruit la planète et jette une grande partie de la population dans la misère. Force de proposition, nous soutenons un modèle de banque alternative : cf <https://www.sudbpce.com/2023/02/01/au-service-de-quelle-banque-sommes-nous/>. Il est urgent que le système économique basé sur la spéculation et la sur consommation se transforme dans une approche vertueuse de gestion des ressources, vitale pour la survie de la planète et des hommes. Ils saluent la démarche engagée par le groupe et espèrent qu'il s'agit bien d'un virage en profondeur de leur approche et pas simple réponse à des obligations légales.



on lâche rien

NEWSLETTER



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Bretagne Pays de Loire
319, route de Vannes
44 800 Saint Herblain
Tél. 07 67 32 13 17
sudcebpl@sudbpce.com

Vos représentants SUD-Solidaires

E. LANGLADE, K. LE DIOURON,
M-H. LUY, L. JUMEZ,
F. CLOIREC, F. MOREAU,
H. TESSIER, A. FARCY

ADHÉSION

